

Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition*

Code NATURA 2000 : 1150	Code CORINE Biotopes : 22.13 x 22.42
Statut : Habitat naturel d'intérêt communautaire	Typologie : Eaux eutrophes à végétations enracinées immergées (<i>Potamion pectinatif</i>)
Surface sur le site : ?	

Description générale

Cet habitat correspond à des plans d'eau d'étang, mares et lacs de plaine, peu profonds. La végétation est essentiellement constituée de macrophytes enracinées (Potamots et Myriophylles), vivant dans des eaux eutrophes à hypertrophes. Elle forme des herbiers très recouvrants, submergés ou flottants. La variabilité de cet habitat est conditionnée par l'édairnement, la topographie, la nature des sédiments, le degré de trophie et la salure des eaux.



Répartition géographique

L'habitat est potentiellement présent sur toute la France, mais il est surtout localisé en zones alluviales, et est plus rare dans les zones montagnardes.

Espèces caractéristiques

Hydrocharition - *Lemna* spp., *Spirodela* spp., *Wolffia* spp., *Hydrocharis morsus-ranae*, *Stratiotes aloides*, *Utricularia australis*, *U. vulgaris*, *Aldrovanda vesiculosa*, *Fongères* (*Azolla*), *Hépaliques* (*Riccia* spp., *Ricciocarpus* spp.) ; *Magnopotamion* - *Potamogeton lucens*, *P. praelongus*, *P. zizii*, *P. perfoliatus*.

Evolution naturelle

L'évolution est bien souvent le comblement par production végétale et l'apport sédimentaire dans ces eaux. Les hélophytes (Roseaux et Lâches) peuvent envahir l'habitat si le milieu n'est pas entretenu. Mais naturellement, cet habitat s'eutrophise, notamment s'il y a une forte fréquentation par les anatidés (ex : Canard). En cas d'amélioration de la qualité des eaux, on passe à une autre forme d'association d'hydrophytes. L'introduction de poisson phytophage peut faire disparaître l'habitat.

Menaces potentielles

- Les principales menaces de destruction ou de dégradation de l'habitat sont les suivantes :
- hypertrophisation
 - comblement des fossés et canaux ;
 - extension des espèces envahissantes (*Azolla*, *Jussie* et *Myriophylle* du Brésil) ;
 - épandage d'herbicides, hormis en vue de la destruction très localisée de massifs de plantes envahissantes ;
 - envasement du réseau hydraulique et exhaussement du fond, corrélés à la progression des espèces rivulaires (hélophytes, ligneux bas...) à partir des berges.

Intérêt patrimonial

Cet habitat n'abrite aucune espèce végétale de l'annexe II de la directive Habitats mais peut être colonisé par plusieurs espèces remarquables, menacées dans la région Poitou-Charentes ¹ (*Callitriche truncata*, *Ceratophyllum submersum*, *Utricularia australis*). Il constitue par ailleurs le biotope électif de plusieurs espèces végétales, très répandues sur le site, mais devenant rares à très rares dans l'ensemble du POITOU-CHARENTES : *Butome* en ombelle *Butomus umbellatus*, Grenouillette *Hydrocharis morsus-ranae*, *Wolffie* *Wolffia arrhiza*... Par ailleurs, comme signalé ci-dessus, les mégaphorbiaies mésotrophes à Piganon hébergent les dernières stations régionales de Gesse des marais *Lathyrus palustris* et d'Euphorbe des marais *Euphorbia palustris*.

Mesures de gestion conservatoire

Les mesures de gestion les plus importantes pour préserver cet habitat sont :

- la préservation de niveaux trophiques acceptables (seuls à définir) ;
- l'exportation des résidus de fauche et de broyage des espèces rivulaires ;
- le maintien de niveaux d'eau élevés (par la gestion syndicale ou des aménagements spécifiques) pendant la période de développement optimale de la végétation aquatique (printemps, été) ;
- la régulation des populations de rongeurs herbivores (ragondins) et d'écrevisses introduites.

Caractéristiques de l'habitat sur le site

L'habitat est développé dans deux types de milieux le plus souvent fortement anthropisés, à savoir les canaux et fossés de marais eutrophe, parfois littoraux. L'habitat correspond à des eaux eutrophes à hypertrophes, à pH neutre à basique, plus ou moins riches en orthophosphates. Les variations de température peuvent être importantes, avec une forte augmentation au sein des herbiers, notamment dans la couche de lentilles d'eau. Cet habitat est fortement dégradé par la colonisation de la *Jussie* (*Ludwigia* sp.) sur la partie sud du site.

Localisation

L'habitat « lacs eutrophes » se localise sur l'ensemble des canaux et fossés d'eau douce du site natura 2000, des marais de Saint-Bonnet au marais de Pousseau.

¹ Espèces citées dans le Livre Rouge de la flore menacée en Poitou-Charentes (SBCO, 1998).

Etat de conservation

Les états méso-eutrophes avec une végétation enracinée ou submergée flottante sont à privilégier, par opposition aux conditions « hypertrophes » induites par le lessivage de l'eau en provenance des cultures intensives situées en périphérie du marais (ou parfois au sein même de ce dernier, sous forme d'flots drainés et cultivés, notamment dans le secteur de Loire-les-Marais). Le nombre d'espèces aquatiques ou amphibiés est d'autant plus élevé que le niveau de trophie est relativement faible : bon nombre d'espèces ne tolèrent pas une forte augmentation de la teneur en éléments minéraux, qui favorise l'expansion de quelques espèces généralement banales.

L'existence d'un gradient de profondeur favorise la stratification de la végétation aquatique, enracinée ou non et sa diversité. La réduction du volume d'eau par envasement des fossés et canaux détériore les conditions de développement des herbiers aquatiques enracinés.

L'extension des hélophytes s'enracinant sur les berges freine le développement des hydrophytes par compétition.

L'installation d'une ou de quelques espèces envahissantes (explosion de la Jussie, apparition du Myriophylle du Brésil, prolifération de l'Azolla) induit une forte diminution de la biodiversité.

En l'absence d'études physico-chimiques précises, l'état de conservation peut s'apprécier par la nature des communautés végétales, la présence des espèces indicatrices de l'habitat et la présence/absence d'espèces indicatrices d'une dégradation de l'habitat. Comme pour l'habitat 1410, une appréciation moyenne globale n'aurait pas de sens étant donné le très important développement de cet habitat au sein du périmètre et, donc, la forte variabilité des situations hydriques²

Néanmoins, l'état de conservation peut être qualifié de **mauvais** sur des tronçons importants de fossés et canaux, surtout du fait d'une hypertrophisation des eaux et de la prolifération d'espèces végétales (Jussie) et animales (Ragondin, écrevisses américaines) invasives. On soulignera notamment la rapidité et l'intensité de cette dégradation des milieux aquatiques du marais de Rochefort perceptible surtout depuis les 10 dernières années.

Etat à privilégier

L'état actuel est à améliorer.

² L'état de conservation a fait l'objet d'observations ponctuelles lors de la visite des 253 parcelles échantillonnant l'habitat prairial 1410.